



# BESOIN D'UN CONSEIL SOCIÉTÉS, FISCALITÉ OU TRANSMISSION ?

Demandez l'appui d'un  
expert juridique agricole

[cmds.chambre-agriculture.fr](http://cmds.chambre-agriculture.fr)



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE**  
CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES

# Demandez l'appui d'un expert juridique :

- Pour faire les bons choix dans la création ou la modification de votre société,
- Pour valoriser votre entreprise ou votre patrimoine.





## Vos attentes et objectifs

Vous souhaitez être accompagné pour créer ou modifier votre société agricole, évaluer votre exploitation en vue de la céder, ou bien encore accueillir un nouvel associé, protéger et valoriser votre patrimoine.

**Nous vous proposons un conseil objectif, neutre et confidentiel pour :**

- Vérifier si votre situation juridique, fiscale et sociale semble être la mieux adaptée à vos objectifs professionnels et privés,
- Vous proposer et simuler des scénarios alternatifs d'optimisation,
- Choisir ensemble la forme juridique la mieux adaptée,
- Évaluer votre entreprise,
- Protéger ou transmettre votre patrimoine,
- Vous guider dans les démarches administratives afférentes.



## Nos points forts

- Plus de 50 années d'expérience dans le conseil à destination des sociétés agricoles,
- Des conseils personnalisés et des solutions sur mesure,
- Nos juristes vous accompagnent en direct, de la réflexion jusqu'à la réalisation de votre projet.



## VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ?

Nos juristes sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets :

- **Charente-Maritime** : Daniel Hôchard tél. 05 46 50 45 00  
daniel.hochard@cmds.chambagri.fr
- **Sud Deux-Sèvres** : Marlène Lesprit tél. 05 49 77 15 15  
marlene.lesprit@cmds.chambagri.fr
- **Nord Deux-Sèvres** : Corinne Dauté tél. 05 49 77 15 15  
corinne.daute@cmds.chambagri.fr

Scannez-moi pour + d'infos !



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE**  
CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES